

-République Française-

2025061203

VILLE de VARENNES-sur-ALLIER

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 12 juin 2025 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation : 5 juin 2025

Étaient présents : Mme PERICHON, M. ALLAIN, Mme PARRET BONMARTIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, Mme LACAUX, M. MERCIER, Mme FERREIRA, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. RENON, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. GALAND, Mme MORAND ;

Étaient absents : Mme AZEVEDO, M. PERET,

Pouvoirs : M. MONIER (à M. LITAUDON), M. JOLY (à M. MERCIER), Mme FAURE (à Mme PERICHON), Mme DIAT (à Mme PARRET), Mme IMBERT (à M. PISSOCHET), Mme DAVAUD (à Mme MARTIN),

Secrétaire de séance : M. RENON

Objet : Attribution du marché de travaux pour le projet d'aménagement du centre-bourg

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

VU le code de la commande publique ;

VU le rapport d'analyse des offres produit par le cabinet de maîtrise d'œuvre BET réalités ;

VU l'avis de la commission travaux réunie le 27 mai 2025 ;

CONSIDERANT que dans le cadre du projet d'aménagement du centre bourg, un marché de travaux a été lancé ; que ce marché comprend trois lots : un lot voirie, un lot béton désactivé et un lot espaces verts ;

CONSIDERANT qu'après analyse des offres, il est proposé d'attribuer le marché comme suit :

Pour le lot 1, l'entreprise Colas pour un montant de 898 980.80 € HT ;

Pour le lot 2, l'entreprise LTA (variante) pour un montant de 209 597.50 € HT ;

Pour le lot 3, l'entreprise Treyve paysage (base) pour un montant de 146 341.16 € HT ;

Soit un marché total d'un montant de 1 254 919.46 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le marché de travaux pour le projet d'aménagement du centre-bourg comme suit :

Pour le lot 1 voirie, l'entreprise Colas pour un montant de 898 980.80 € HT ;

Pour le lot 2 béton désactivé, l'entreprise LTA (variante) pour un montant de 209 597.50 € HT ;

Pour le lot 3 espaces verts, l'entreprise Treyve paysage (base) pour un montant de 146 341.16 € HT ;

Soit un marché total d'un montant de 1 254 919.46 € HT.

DIT que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

AUTORISE le maire ou son représentant à signer les documents afférents.

